FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

MasterRoc MP 230CLN

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 07/28/2023
2.0	08/15/2023	000000258932	Date de la première version publiée: 01/24/2023

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit	:	MasterRoc MP 230CLN
Code du produit	:	000000000050566465 000000000050566465
Autres moyens d'identification	:	Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur	:	Master Builders Solutions Canada Inc.
Adresse	:	1800 CLARK BLVD Brampton ON L6T 4M7
Numéro d'appel d'urgence	:	ChemTel: +1-813-248-0585;
Numéro National d'Appel en cas d'Urgence	:	USA: +1-800-255-3924 ChemTel contract no. MIS9240420

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée	:	Produit chimique pour la construction
Restrictions d'utilisation	:	Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

N'est pas une substance dangereuse ni un mélange dangereux conformément au Système Général Harmonisé (SGH).

Éléments d'étiquetage SGH

N'est pas une substance dangereuse ni un mélange dangereux conformément au Système Général Harmonisé (SGH).

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange	:	Substance
Nature chimique	:	Pas de données disponibles.
Nom de la substance	:	Sulfonic acids, C10-21-alkane, Ph esters
No.-CAS	:	91082-17-6
Nom commun/Synonyme	:	Donnée non disponible

Composants

Le produit ne contient aucun composant classé dangereux en accord avec le règlement précitée.

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux	:	Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Retirer immédiatement les vêtements souillés.
En cas d'inhalation	:	Repos, air frais. Si les irritations persistent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	:	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En aucun cas n'utiliser de solvant. En cas d'irritation, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	:	Enlever les verres de contact. Maintenir les paupières ouvertes et nettoyer abondamment avec de l'eau fraîche et propre ou une solution de rinçage d'œil puis consulter un médecin.
En cas d'ingestion	:	Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical. Ne provoquer les vomissements que si cette recommandation provient d'un centre anti-poison ou d'un médecin.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	:	Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.
Avis aux médecins	:	Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	:	Mousse Eau pulvérisée Poudre sèche Dioxyde de carbone (CO2)
Moyens d'extinction inappropriés	:	jet d'eau
Produits de combustion dangereux	:	vapeurs nocives oxydes d'azote fumées noir de carbone oxydes de soufre
Information supplémentaire	:	Le danger dépend des produits et des conditions de combus-

		tion. Refroidir avec de l'eau les récipients menacés par la chaleur. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.
Équipements de protection particuliers des pompiers	:	Porter un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Porter un appareil de protection des yeux/du visage. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction
Précautions pour la protection de l'environnement	:	Retenir l'eau souillée/l'eau d'extinction d'incendie. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	:	Ramasser à l'aide d'un moyen adapté et éliminer. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	:	Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.
Conseils pour une manipulation sans danger	:	Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Conditions de stockage sures	:	Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
Information supplémentaire sur les conditions de stockage	:	Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais, bien ventilé à l'écart de toute source d'inflammation, chaleur ou flamme. Protéger de l'action directe des rayons de soleil.
Matières à éviter	:	Pas de données applicables disponibles. Pas de matières à signaler spécialement.
Température de stockage recommandée	:	5 °C 35 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage	:	Température minimum de stockage:
		Température maximum de stockage:

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Mesures d'ordre technique	:	Pas de données applicables disponibles.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire	:	Porter un appareil respiratoire certifié approprié si les limites d'exposition peuvent être dépassées. Utiliser la protection respiratoire approuvée par NIOSH.
Protection des mains		
Remarques	:	Gants de protection résistant aux produits chimiques. Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.
Protection des yeux	:	Portez des lunettes de sécurité avec écrans latéraux ou des lunettes.
Protection de la peau et du corps	:	Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.
Mesures de protection	:	Ne pas respirer les poussières/fumées/aérosols. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Eviter l'exposition au produit. Appliquer les mesures habituelles de précaution aux produits chimiques pour la construction Le port d'un vêtement de travail fermé est recommandé.
Mesures d'hygiène	:	Lors de l'utilisation, ne pas manger, ni boire, ni fumer. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau. Les gants doivent être contrôlés régulièrement et avant chaque usage. Remplacer si nécessaire (en cas de petites fuites p.ex.).

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	:	liquide
Couleur	:	jaunâtre

Odeur	:	inodore
Seuil olfactif	:	non déterminé
pH	:	non déterminé
Point de fusion	:	Pas de données applicables disponibles.
Point de congélation		Pas de données applicables disponibles.
Point d'ébullition	:	300 - 400 °C (1,013 hPa)
Point d'éclair	:	> 210 °C Méthode: DIN 51376, coupelle ouverte
Taux d'évaporation	:	non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Pas de données applicables disponibles.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Pas de données applicables disponibles.
Densité de vapeur relative	:	non déterminé
Densité relative	:	Pas de données applicables disponibles.
Densité	:	env. 1.04 - 1.07 gcm3 (20 °C)
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	0.0022 g/l
Solubilité dans d'autres solvants	:	Pas de données applicables disponibles.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	log Pow: env. 5.7 - 11.3 Méthode: coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode HPLC
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	> 300 °C Aucune décomposition, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
Viscosité		

Viscosité, dynamique	:	122.9 mPa.s
Viscosité, cinématique	:	Pas de données applicables disponibles.
Propriétés explosives	:	Non explosif
Propriétés comburantes	:	Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant
Point de sublimation	:	Pas de données applicables disponibles.
Poids moléculaire	:	Donnée non disponible
Taux de corrosion du métal	:	Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Stable dans les conditions recommandées de stockage. Pas de dangers particuliers à signaler.
Conditions à éviter	:	Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.
Matières incompatibles	:	Acides forts Des bases fortes Oxydants forts Agents réducteurs forts
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Information supplémentaire

Produit:

Remarques	:	Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Le produit n'a pas été testé. Les données toxicologiques sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique	:	Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.
Toxicité chronique pour le milieu aquatique	:	Ce produit n'est associé à aucun effet écotoxicologique connu.

Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité	:	Résultat: S'élimine moyennement/partiellement par biodégradation.
Stabilité dans l'eau	:	Type de Test: Hydrolyse dans l'eau Hydrolyse: < 20 % à 40 °C (240 h) BPL: non

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Espèce: carpe
Facteur de bioconcentration (FBC): 56 - 212
Durée d'exposition: 36 d
Température: 24 °C
Concentration: 0.1 mg/l
Elimination: non
BPL: oui

Espèce: carpe
Facteur de bioconcentration (FBC): 7 - 39
Durée d'exposition: 36 d
Température: 24 °C
Concentration: 1 mg/l
Elimination: non
BPL: oui

Mobilité dans le sol

Produit:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Adsorption
Milieu: eau - sol
log Kd: 4.7 - 9.3
Méthode: Méthode de calcul

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser pénétrer le produit dans l'environnement sans contrôle.
Le produit n'a pas été testé. Les données concernant l'écotoxicologie sont déduites des propriétés des différents constituants.

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG
Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR
Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG
Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG
Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL	:	Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet pour autres abréviations

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP -

Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision	:	08/15/2023
Format de la date	:	mm/jj/aaaa

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR